



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

## **Développement phonético-phonologique en fulfulde et bambara d'enfants monolingues et bilingues : étude du babillage et des premiers mots**

Cissé, I.A.H.

### **Citation**

Cissé, I. A. H. (2014, September 18). *Développement phonético-phonologique en fulfulde et bambara d'enfants monolingues et bilingues : étude du babillage et des premiers mots*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/28737>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/28737>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/28737> holds various files of this Leiden University dissertation

**Author:** Cissé, Ibrahima Abdoul Hayou

**Title:** Développement phonético-phonologique en fulfulde et bambara d'enfants monolingues et bilingues : étude du babillage et des premiers mots

**Issue Date:** 2014-09-18

## CHAPITRE II : LE TERRAIN D'ENQUÊTE ET LES LANGUES



## Introduction

Une étude sur l'ontogénèse du langage se doit, en plus d'analyser les capacités langagières des enfants, (1) de faire la description la plus détaillée possible de l'environnement sociolinguistique dans lequel l'enfant grandit et (2) de mettre en avant les caractéristiques structurelles de la langue (ou des langues) à laquelle (auxquelles) l'enfant est exposé.

La description de l'environnement sociolinguistique consiste à identifier les personnes qui régulièrement interagissent (verbalement) avec l'enfant, ainsi que la langue ou les langues (et leurs variantes) que ces personnes utilisent avec l'enfant en question. Dans notre étude, la description sociolinguistique se situe (1) à un niveau macro-sociolinguistique et considère les langues et ethnies qui vivent au Mali et dans les différents points d'enquêtes, (2) à un niveau micro-sociolinguistique pour les deux langues et ethnies représentées dans les familles où vivent les enfants.

Concernant les caractéristiques structurelles de ces langues auxquelles l'enfant est exposé, nous avons consulté des travaux sur la phonologie du fulfulde et du bambara. Ces deux langues ne sont pas aussi bien étudiées que certaines langues du monde occidental comme le français, l'anglais ou le néerlandais, qui ont été étudiés sous différents angles. En effet, le fulfulde et le bambara ont toujours besoin, à ce jour, d'études approfondies comme par exemple pour l'aspect phonétique.

Ce chapitre est donc consacré à la description de la situation sociolinguistique au Mali et à la présentation des caractéristiques phonologiques du fulfulde et du bambara, les deux langues que les enfants, participants dans cette étude, sont en train d'acquérir.

La première partie du chapitre, consacrée à la description des situations sociolinguistiques, expose la diversité des langues et des ethnies au niveau national (Mali) ainsi que dans les différents points d'enquêtes (Bamako, Douentza et Nokara). Dans la deuxième partie sont présentés les aspects phonologiques (inventaire des segments, structures syllabiques, patrons lexicaux) des deux langues en question. Nous nous limiterons à ces aspects de la phonologie car cette étude a pour objet l'acquisition phonético-phonologique chez le petit enfant.

## II.1. Aspects sociolinguistiques

### II.1.1. Situation sociolinguistique au Mali

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali totalise deux fois la superficie de la France (1 241 300 km). Il est limité au nord par l'Algérie, à l'est par le Niger et le Burkina Faso, à l'ouest par la Mauritanie et le Sénégal et au sud par la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Le Mali est une nation bâtie sur l'histoire glorieuse des grands empires (Empire du Ghana, Empire du Mali, Empire Songhay) et de plusieurs royaumes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (Ségou, Macina, Kaarta, Kéné Dougou). A partir des années 1860, les troupes françaises pénètrent le pays d'ouest en est à partir du Sénégal, avant la colonisation officielle en 1893. Le pays, qui s'appelait Soudan Français durant l'époque de la colonisation, accède à son indépendance le 22 septembre 1960 et prend le nom de Mali.

La population malienne est estimée à 15,5 millions d'habitants (*L'état de l'Afrique 2012*), dont la majorité vit dans le sud du pays ou le long du fleuve Niger. Le nombre d'ethnies qui composent la nation malienne et celui de langues parlées sur le territoire national restent flous vu que les recensements ne demandent pas ce type de renseignement (à l'exception de celui de 1987, cf. Skattum 2008 : 104). L'estimation (exacte) du nombre de langues et d'ethnies se heurte aussi aux difficultés à définir les notions d'« ethnie » et de « langue » et à distinguer les frontières entre langue et dialecte.

Concernant la définition d'ethnie, il existe une série de paramètres qu'il est nécessaire de prendre en compte (cf. Fishman, 1989 ; Tchitchi, 1997). L'identification des caractéristiques qui définissent un Peul illustre bien la difficulté à définir une ethnie. Ainsi pour l'ethnie peule, il est nécessaire de faire appel à au moins cinq critères : (1) caractéristiques physiques : le prototype du Peul est une personne de teint clair et à la taille fine ; (2) un code moral : le *pulaaku*<sup>4</sup>, explicite ce qu'un Peul peut faire et ce qu'il ne peut faire en tant que Peul ; (3) la religion : les Peuls ont été parmi les premières ethnies africaines à se convertir à l'islam et ont, par ailleurs, contribué à islamiser d'autres ethnies d'Afrique occidentale, région dans laquelle ils ont érigé plusieurs royaumes théocratiques (par exemple, en Guinée, au Mali et au Nigéria) ; (4) l'élevage : le Peul est à l'origine un nomade éleveur de bovins et c'est ainsi qu'il est vu dans l'imaginaire populaire au Mali ; (5) la langue : le fulfulde, la langue des Peuls, est parlé du Sénégal au Soudan, dans toute la bande sahélienne, avec une compréhension mutuelle considérable.

---

<sup>4</sup> Par exemple, le *pulaaku* prescrit qu'un Peul ne doit pas manger devant ses beaux parents.

Toute définition qui se base sur ces critères s'expose à des contre-exemples qui questionnent alors sa validité. Ainsi, il est facile de trouver des personnes qui se considèrent peules, et qui sont d'ailleurs considérées par les autres ethnies comme appartenant à l'ethnie peule, sans pour autant partager un seul des aspects ci-dessus mentionnés. Tel est le cas des Peuls vivant dans le sud du Mali, dans la région de Wasolu (Sikasso). Les Peuls du Wasolu (1) ne peuvent être distingués des autres ethnies de la région sur le critère physique ; (2) ils ne suivent pas les règles fixées par le *pulaaku* ; (3) parmi eux il y a des musulmans, des chrétiens et des animistes ; (4) ils sont principalement agriculteurs et (5) ils ne parlent pas le fulfulde, mais une variété du bambara, le wasolukan. Quoique culturellement, linguistiquement et même physiquement assimilés à l'ethnie malinké, ils font partie de l'ethnie peule. Ils portent d'ailleurs quatre noms de famille typiques des Peuls du Mali, à savoir : Diallo, Diakité, Sidibé et Sangaré. Breedveld et De Bruijn (1996) montrent très clairement que les paramètres qui définissent un Peul sont multiples et très fluctuants dans l'espace et le temps.

Notons avec Tchitchi (1997 : 142) que certaines ethnies font de leur langue le socle sur lequel se fonde leur identité, tandis que d'autres s'identifient en fonction des totems et des pratiques rituelles. Il serait plus objectif de dire, dans le cas du Mali, que l'identité ethnique, en général, se fonde sur un ensemble de paramètres (langue, religion, profession sociale, etc...) dont la hiérarchie varie dans le temps et l'espace, au sein d'un même groupe ethnique.

A l'image du mot « ethnie », le mot « langue » est aussi difficile à définir pour plusieurs raisons. L'une d'elles est liée à la subjectivité qui souvent motive les efforts pour tracer une frontière entre une langue et un dialecte. En effet,

« en fonction des différents niveaux discursifs et des diverses instances d'énonciation (familiale, historique, politique, sociale, idéologique, etc.), les locuteurs tracent ou non des limites. Des limites et parfois des frontières à partir de discours durcis par les enjeux politiques ou idéologiques » (Canut, 2001 : 392).

L'autonymie, c'est-à-dire le nom que se donnent les membres d'une ethnie ou d'une communauté linguistique, font partie de ce paysage fluctuant, se distinguant souvent de l'exonymie, c'est-à-dire le nom que leur donnent les « autres ». Le bambara, par exemple, est le nom français pour l'ethnie que les autochtones appellent bamanan et la langue qu'ils appellent, bamanankan, ganadougoukan etc. Au Mali comme partout ailleurs, les langues ne forment pas des entités « toujours - déjà-là » mais plutôt des objets en perpétuelle construction, qui sont « marqués par la dialectique de la satellisation vs. la différenciation » (Marcellesi, 2003).

Sans perdre de vue le caractère flou et fluctuant des frontières entre langues et dialectes, sont présentés ci-dessous les chiffres issus de diverses sources concernant le nombre de langues parlées au Mali.

*Ethnologue* (Lewis, 2009) identifie 57 langues au Mali, dont 56 langues vivantes. La plupart des sources indiquent cependant une vingtaine de langues (Calvet (1992 : 215), Canut et Dumestre (1993 : 220), cités dans Skattum 2008 : 104). Selon Maho (2001 : 106, cité ibid.), le Mali compte 27 langues. Les langues endogènes appartiennent à trois macro-familles (ou phyla) linguistiques : niger-congo, afro-asiatique et nilo-saharienne. Les langues du Mali appartiennent, dans leur grande majorité, à la macro-famille niger-congo, qui est aussi la plus importante à l'échelle continentale (Skattum 2008 : 105). Au Mali, elle est représentée par trois familles : mandé, atlantique et gur. Le fulfulde appartient à la famille atlantique, alors que le bambara fait partie du groupe manding(ue) de la famille mandé. Le groupe manding(ue) est constitué principalement des trois langues bambara, malinké et dioula, très proches et souvent considérées comme des dialectes (par exemple par le recensement de 1987 qui établit à 50 % la proportion de locuteurs mandings dans la population). Le bambara est la langue majoritaire du Mali, et le fulfulde, la plus importante des langues minoritaires.

Dans le cadre de la politique linguistique, le Mali a adopté, dès son indépendance, des dispositions (notamment législatives) pour valoriser la diversité culturelle (dont linguistique) à travers le territoire national en mettant en place des programmes de valorisation des langues. Les différents régimes qui ont dirigé le pays, de 1960 à 1992, ont relativement tenu le même cap, et en 1992 la question linguistique a été inscrite dans la Constitution. Celle-ci « proclame sa détermination à défendre [...] la diversité culturelle et linguistique » (Préambule), mais aussi, que le français est la langue officielle du Mali et que la loi fixe les modalités de promotion des langues nationales (article 25).

Il existe cependant une hiérarchie parmi les langues, car certaines ont un statut politique tandis que d'autres n'ont aucun statut reconnu. Ainsi, 13 ont le statut de « langue nationale » : bambara, bomu (bwamu, bobo), bozo, dogon, fulfulde, mamara (minianka), syenara (sénoufo), songhay, soninké, tamasheq, hassaniyya (maure), maninka (malinké) et khassonké.

On considère en général que le bambara est parlé par environ 40 % de la population comme L1 et par 40 % comme langue véhiculaire. Le Corpus Bambara de Référence (Vydrin, Maslinsky et al. consulté le 18/04/2013) estime le chiffre total de locuteurs bambara au Mali à 12-14 millions.). En majorité, les locuteurs de cette langue sont dans une zone géographique délimitée par Ségou au Nord, Sikasso au sud et Bamako à l'ouest, mais comme lingua franca, le bambara ne cesse de s'étendre sur le territoire national.



A propos de l'expansion de la langue bambara au Mali, Dumestre (1994 : 5) constate que

« [l]a progression du bambara est [...] due, dans un pays où les brassages de population sont importants et où les gens voyagent beaucoup, au comportement des allochtones. On observe que nulle part, les 'étrangers' n'utilisent la langue des villageois, et que les Bambara apprennent fort peu les langues des autres communautés. »

Calvet fait le même constat : il ressort de son enquête d'avril 1984 à Bamako, que le bambara domine largement et que les locuteurs natifs de cette langue sont généralement monolingues (Calvet, 1987). Au niveau national, la dominance du bambara est très nette et s'explique par des facteurs historiques, géographiques, politiques (Dumestre, 1998). Ainsi, pendant l'Empire du Mali (du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècles) il y a eu hégémonie du peuple manding dans la sous-région ouest-africaine, l'empire s'étendant sur une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Cet espace était une zone d'influence des Mandings qui y ont répandu leur langue. Bien plus tard, les colons français ont également permis, à un certain degré, l'expansion du bambara. Bien qu'au début leurs souhaits et tentatives étaient clairement d'« imposer le français comme seule langue d'enseignement et d'administration » (Calvet, 1981 : 34-35), ils se sont rendu à l'évidence qu'il était nécessaire de prendre en compte le bambara déjà largement diffusé :

« Les administrateurs coloniaux [...] qui utilisaient dans leurs rapports avec les populations locales des interprètes, s'étaient bien vite rendu compte que le [bambara] était dans cette partie de l'Afrique [Afrique de l'Ouest] la plus utile. Et une tendance assez nette se dessina à en faire la langue intermédiaire entre le français et les autres langues locales, c'est-à-dire à renforcer son statut véhiculaire » (Calvet, 1981 : 35).

Pendant cette période coloniale, de 1893 à 1960, le bambara jouissait même d'une forme de statut officiel dans les centres de formation militaires où les sous-officiers indigènes dictaient leurs ordres en bambara (Delafosse, cité dans Calvet 1981 : 35).

Le facteur commercial est aussi très important à prendre en compte lorsqu'on cherche à comprendre l'expansion du bambara au Mali. Il est en effet essentiel de noter que les Bambara (et les Mandingues en général) avaient le monopole du commerce de l'or, alors exploité dans les régions sud de l'Empire du Mali, dans les mines de Bambouk et de Bouré. Ainsi, sur les routes du commerce du sel du nord (en provenance des mines de Taoudeni) et de l'or du sud, les Bambara ont su diffuser leur langue.

Le bambara est, avec le français, la seule langue parlée sur toute l'étendue du territoire. Ce type de plurilinguisme est qualifié de « plurilinguisme à langue dominante minoritaire » (Canut, 1996 : 57) : le français, qui est la langue officielle du pays (donc avec le statut dominant), n'est parlé que par environ 10 % des Maliens alors que le bambara, qui a le statut de langue nationale, est parlé par plus de 80 % de la population malienne (Canut 1996). Face à cette situation, Dumestre (1994 : 3) observe que le Mali « vit le paradoxe d'être partagé entre une langue qui a tous les 'status' et pour ainsi dire un 'corpus' quasi nul, et des langues, qui à l'inverse, ont un 'corpus' maximal et un 'status' à peu près nul ». Les sociolinguistes qui observent la situation des langues au Mali ne parlent plus

« du binôme français (langue officielle) – autres langues, nationales ou non, mais d'un trinôme constitué des deux termes déjà cités et du bambara, ce dernier agissant comme une langue intermédiaire entre le français et les langues nationales, participant à la fois de l'une et des autres » (Dumestre, 1994 : 4).

Canut (1996 : 57) est du même avis que Dumestre concernant le trinôme et fait remarquer qu'il

« se dessine au Mali un triptyque sociolinguistique constitué de plusieurs diglossies enchâssées entre le français et la langue locale dominante, le bambara, ou le français et les autres langues locales d'une part, et entre le bambara et les autres langues maliennes d'autre part. »

Dumestre conteste cependant l'idée de diglossie enchâssée et estime plutôt que « les langues se situent sur un axe et dans un ordre, qui conduit de la langue locale à la langue nationale puis à la langue internationale » (Dumestre, 1994 : 6)<sup>5</sup>.

Quoi qu'il en soit, le bambara domine parmi les langues nationales. Il ne faut pas pour autant mettre toutes les autres langues du Mali dans la même catégorie. À côté de la langue véhiculaire nationale, il existe des langues dites « régionales », véhiculaires à un niveau régional : le fulfulde, le songhay, le tamasheq et le soninké. Dans la région de Mopti, c'est le fulfulde qui joue ce rôle. Cette langue compte un million de locuteurs au Mali (Lewis, 2009) qui vivent principalement dans la région

---

<sup>5</sup> Maiga (2000) est, comme Canut, de l'avis que la diglossie au Mali est de type enchâssé. Il n'est pas d'accord avec l'affirmation de Dumestre (1994) citée ci-dessus, selon laquelle le bamanakan est l'intermédiaire obligé entre la langue régionale et le français, qu'il précède le français et l'introduit soit comme troisième langue, soit comme quatrième langue selon les régions. Maiga se base sur ses études du Nord-Mali pour montrer que, dans cette région, vit une proportion significative de bilingues langue régionale + français.

de Mopti. Dans les régions de Gao et de Tombouctou, c'est le songhay qui occupe le rôle de langue véhiculaire, alors que dans la région de Kidal, c'est le tamasheq. Enfin, dans la région de Kayes, c'est le soninké qui fait fonction de langue véhiculaire.

## II.1.2. Situation sociolinguistique aux différents points d'enquête

### II.1.2.1. Bamako

Située au sud du Mali, la ville de Bamako a été fondée vers 1640 par les Niaré, un clan de l'ethnie bambara. Quand les colons français sont arrivés à Bamako, ils ont dénombré plus de 4 000 habitants dans cette localité qui servait de carrefour commercial (Meillassoux, 1963). Après l'indépendance du Mali en 1960, Bamako devient la capitale du pays.

Aujourd'hui, Bamako est une grande ville. Elle reçoit beaucoup de migrants en provenance des zones rurales du pays. Ces migrants résident en majorité dans les quartiers périphériques de la ville. Ainsi, à l'instar des grandes villes maliennes, Bamako est une capitale où cohabitent plusieurs groupes ethnolinguistiques (Calvet, 1994). Les Bambaras représentent 40,9 % de la population, les Soninkés 14 %, les Peuls 13,6 %, les Malinkés 9,2 %, les Songhays 5,3 %, les Dogons 2,5 %, les Miniankas 2,3 %, les Senoufos 2,1 % et les Bobos 1,8 % (source : mairie du District de Bamako et ALPHALOG, 2001 : 13).

A notre connaissance, il n'existe aucune étude sociolinguistique récente qui documente la situation des langues dans la ville de Bamako. Toutefois, le bambara est de loin la langue la plus parlée dans la ville, comme L1 et L2.

### II.1.2.2. Douentza

Située au centre-est du Mali, à environ 850 kilomètres au nord-est de Bamako, la ville de Douentza a été fondée par des Bambara. Ces derniers ont été chassés de la localité par des Peuls qui gardent jusqu'à ce jour la chefferie traditionnelle de la ville (Mara, 2010). Aujourd'hui, Douentza est une ville multiculturelle et multilingue dont la population est estimée à environ 10 467 habitants (Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales du Mali, 1998). Les *Duwansankooɓe* ('habitants de Douentza', en fulfulde) sont principalement des agriculteurs, des éleveurs et des commerçants. Il existe une large diversité ethnique dans la ville et les quartiers sont en général ethniquement mixtes bien que certains portent des noms de groupes ethniques comme *wuro jaawambe* ('quartier des *Jaawambe*', en fulfulde). Des ethnies comme les Tamasheqs et les Bellas vivent en général à la périphérie de la ville, notamment aux abords du quartier *wuro heso* ('nouveau quartier', en fulfulde) et aux alentours des nouvelles maisons en construction sur la route de Tombouctou au nord de la ville.

Pas moins de cinq langues (fulfulde, bambara, dogon-jamsay, tamasheq et hassanyya) sont parlées à Douentza pendant les jours « ordinaires » et certainement plus de cinq langues les jours du marché hebdomadaire (les dimanches). Il est rare de rencontrer un autochtone résident de la ville de Douentza qui soit monolingue car les *Duwansankoobe* sont, en général, plurilingues. Certaines des langues parlées dans la ville sont utilisées dans l'enseignement primaire dans les classes bilingues et trois de ces langues (fulfulde, bambara et dogon-jamsay) sont utilisées dans les programmes de la station de radio locale *Daande Duwansa* ('La voix de Douentza' en fulfulde). Ces trois langues ont le plus grand nombre de locuteurs dans la zone de couverture de la station de radio.

### II.1.2.3. Nokara

Le village de Nokara se trouve à 65 kilomètres au nord-est de la ville de Douentza. Nokara aurait été fondé par des Songhay dont la présence dans la région est attestée bien avant l'arrivée des Peuls. C'est un village relativement homogène en termes d'appartenance ethnique car tous les habitants se disent Peuls, mais il existe une forte hiérarchisation sociale, conséquence d'une histoire esclavagiste antérieure à la venue des colons Français dans la région. Le village de Nokara est toujours marqué par cette histoire esclavagiste. Aujourd'hui encore, le village est divisé en deux parties. La partie nord-ouest du village est occupée par les *maccube* ('descendants des esclaves', appelés aussi *riimaibe*) et la partie sud-est habitée par les *moodibaabe* ('clergé islamique'), les *weeheibe* ('descendants des élites politiques') et les *fulbe wodeebe* ('éleveurs').

Contrairement à d'autres villages du Hayre (nom de la commune où se trouve Nokara), il n'y a pas à Nokara de *Jaawambe*, le groupe social Peul spécialisé dans le commerce, le négoce (Pageard, 1959). Les habitants de Nokara (*nokarankoobe*) vivent pour la plupart de l'élevage et de l'agriculture.

Un changement socio-économique est survenu dans le village au début des années 1990. Des jeunes hommes ont commencé à émigrer en groupes vers les grands centres urbains du sud du Mali. Les principales destinations au début des années 1990 étaient Mopti et Sévaré (à 175 kilomètres au sud de Nokara). Quelques années plus tard, ils ont commencé à se rendre jusqu'à Bamako, à environ 900 kilomètres au sud de Nokara. Ces jeunes travaillent dans ces villes pendant toute la saison sèche (octobre–juin) puis reviennent au village durant la saison des pluies (juin–septembre) pour aider les parents à cultiver les champs de mil et de sorgho.

Pendant leur séjour dans le sud (notamment à Bamako), les jeunes de Nokara apprennent le bambara qu'ils utilisent souvent entre eux une fois de retour au village. A notre connaissance personne à Nokara n'a appris le bambara à travers ces groupes de locuteurs. Le fulfulde reste la langue la plus utilisée dans le village et sert de *lingua franca* dans les villages songhays autour de Nokara.

## II.2. Éléments de phonologie du fulfulde et du bambara

### II.2.1. Le fulfulde

Langue connue également sous les noms de fula, pulaar, pular, fulani ou peul, le fulfulde est la langue des *Fulbe* [fulbe] ‘les Peuls’ (<sup>6</sup>*Pullo* [pullo] au singulier). Le fulfulde appartient à la famille des langues niger-congo et au sein de cette famille, elle est membre de la branche Atlantique. Parmi les langues de cette branche, le fulfulde est la seule à être parlée des côtes sénégalaises jusqu’au Soudan, sur les côtes de la mer Rouge. Le fulfulde et ses variantes dialectales compteraient plus de 20 millions de locuteurs repartis à travers toute la bande sahélienne. Rappelons qu’il existe une large intercompréhension (et donc une certaine homogénéité) entre les dialectes, malgré cette dispersion spatiale sur plusieurs milliers de kilomètres.

#### II.2.1.1. Consonnes

Au niveau consonantique, le fulfulde parlé au Mali comporte au total 27 phonèmes dont 4 consonnes occlusives sourdes /p/, /t/, /c/ et /k/ qui ont chacune leur correspondante sonore respectivement : /b/, /d/, /ɟ/ et /g/ (cf. table II.1 ci-dessous adapté de Boly, 1984 : 10).

Table II.1. Système consonantique du fulfulde

		Labial	Labio-dental	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Glottal
Plosif	Oral	p		t	c	k	ʔ
		b		d	ɟ	g	
	Prenasal	mb		nd	ɲɟ	ŋg	
Nasal		m		n	ɲ	ŋ	
Implosif		ɓ		ɗ	f		
Fricatif			f	s			h
Latéral				l			
Vibrant				r			
Approximant					j	w	

<sup>6</sup> Voir la partie sur l’alternance consonantique initiale (page suivante) pour comprendre le changement de /f/ de la racine au singulier à /p/ dans la racine au pluriel.

Les quatre consonnes occlusives sonores du fulfulde ont également 4 correspondantes pré nasales /mb/, /nd/, /ɲɲ/ et /ŋŋ/ et les occlusives sonores les plus antérieures : /b/, /d/ et /j/ ont chacune une correspondante implosive, respectivement /ɓ/, /ɗ/ et /ɟ/. Quatre nasales : /m/, /n/, /ɲ/ et /ŋ/ correspondent aux quatre lieux d'articulation des plosives. On observe alors une parfaite symétrie des lieux d'articulation entre plosives, pré nasales et nasales en fulfulde.


Le fulfulde ne connaît que des fricatives non voisées, qui sont au nombre de 3 : /f/, /s/ et /h/. L'inventaire phonologique du fulfulde comporte également deux approximantes : /w/ et /j/, une latérale : /l/, une vibrante : /r/ et l'occlusive glottale : /ʔ/. Cette dernière apparaît aussi bien en début de mot, « comme la concrétisation d'une attaque syllabique phonologiquement vide » (Creissels, 1994 : 111), qu'à l'intervocalique comme dans le mot *la'al* [laʔal] 'écuelle en bois'.

La gémération consonantique est phonologique en fulfulde. Par exemple *bilu* [bilu] 'accroche !' vs. *billu* [bil:u] 'presse !' Dans la variété parlée à Douentza et Nokara, toutes les consonnes peuvent devenir gémérées sauf les fricatives. Les consonnes gémérées apparaissent uniquement en position intervocalique.

En fulfulde, une alternance consonantique se produit aussi bien avec les noms qu'avec les verbes et ce, en positions initiale et/ou finale (Boly, 1984 : 60). Cependant, il y a des restrictions quant aux consonnes qui subissent ce phénomène. En effet, les nasales (/m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/), implosives (/ɓ/, /ɗ/ et /ɟ/), liquides (/r/ et /l/) ainsi que l'occlusive sourde /t/ ne mutent pas. Les 17 autres consonnes sont sujettes à l'alternance conformément à la table II.2 ci-dessous. Les flèches indiquent les directions des alternances.

Table II.2. Consonnes sujettes à l'alternance en fulfulde (adapté de Boly, 1984)

Consonnes continues	w	<sup>7</sup> ɣ	j	r	f	h	s
Consonnes non continues	b	g	ɟ	d	p	k	c
Consonnes pré nasales	mb	ŋg	ɲɲ	nd			



<sup>7</sup> Consonne reconstruite par Boly (1984)

Exemples :

/w/ alterne avec /b/ et /mb/ :

*waandu* [wa:ndu] ‘un singe’ vs. *baadi* [ba:di] ‘des singes’

*mbeewa* [mbe:wa] ‘une chèvre’ vs. *be’i* [beʔi] ‘des chèvres’

L’alternance, en fulfulde, peut être décrite comme suit (DNAFLA, 1993 : 7-9) :

- Les plosives /p/, /k/, /g/, /b/, /d/, /c/, /j/ apparaissent avec les classes : *ɲgal*, *ɲgel*, *ɲgol*, *ki*, *kol*, *o*, *dɛ*, *dɪ* ;
- Les prenasales /mb/, /ɲg/, /nd/ apparaissent avec les classes : *dɔm*, *ndi*, *ɲga*, *mba*, *ɲgu*, *ka*, *koy* ;
- Les trois fricatives /f/, /h/, /s/, les deux approximantes /w/ et /j/ et la vibrante /r/ apparaissent avec les classes *nde*, *ndu*, *ɲge*, *ɲgo*, *ko*, *bɛ*.

### II.2.1.2. Voyelles

Au niveau vocalique, le fulfulde compte 5 voyelles brèves et 5 longues (cf. table 3).

L’opposition de longueur vocalique est pertinente en fulfulde :

Exemples : *olude* [olude] ‘perdre les feuilles en parlant des plantes’ vs. *oolude* [o:lude] ‘pleurer à voix haute et grave – hurler’

*ɲibi* [ɲibi] ‘a/ont construit’ vs. *ɲi:bi* [ɲi:bi] ‘a/ont reniflé’

L’allongement vocalique est différent de l’allongement consonantique qui est hétérosyllabiques en fulfulde (consonnes « longues/fortes »). En effet

« contrairement aux consonnes géminées, la voyelle longue apparaît aussi bien à l’initiale, en position médiane, qu’en finale [...] et elle [la voyelle longue] appartient toujours à la même syllabe » (Boly, 1984 : 17).

Table II.3. Système vocalique du fulfulde

	Antérieure	Centrale	Postérieure
Fermée	i i:		u u:
Mi-fermée	e e:		o o:
Ouverte		a a:	

Boly (1984 :18) décrit également un phénomène de métaphonie en fulfulde

« Les voyelles médianes sont réalisées e, o si et seulement si elles sont suivies d'une voyelle fermée (i,u) dans les limites du mot ou du groupe accentuel, dans le cas contraire elles sont réalisées ε et ɔ ».

### II.2.1.3. Structures syllabiques

Conformément aux études sur les universaux (voir par exemple Rousset, 2004), la structure syllabique la plus favorisée en fulfulde est la forme canonique CV. La langue accepte trois autres structures syllabiques : CVC, CVV, CVVC.

### II.2.1.4. L'accent

À notre connaissance, il n'existe pas de travaux descriptifs de l'accent dans la variété du fulfulde parlée à Douentza et Nokara. Aussi, nous avons consulté les travaux de Niang (1997, cité par Wiltshire, 2006) sur le dialecte pulaar. Selon cet auteur le pulaar a deux accents : un accent primaire et un accent secondaire. Concernant l'accent primaire, Niang (1997) identifie quatre cas de figure :

- Dans les mots qui contiennent uniquement des structures syllabiques de type CV, l'accent primaire tombe toujours sur la syllabe initiale du mot. Exemple : *'ba.la.be* [ba.la.be] 'épaules' ;
- L'accent primaire frappe la syllabe la plus lourde du mot selon l'échelle de poids suivante : CVVC > CVV > CVC > CV : exemples *'hal.ku.de* [hal.ku.de] 'tuer', *da.'raa.de* [da.'raa.de] 'se tenir debout' ;
- Si toutes les syllabes du mot sont lourdes alors l'accent primaire tombe sur la syllabe la plus à gauche : exemple *'gol.lor.de* [gol.lor.de] 'lieu de travail' ;
- La syllabe finale d'un mot n'est jamais accentuée même si elle est la plus lourde des syllabes de ce mot : exemple *'noo.gaas* [noo.gaas] 'vingt'.

Toujours selon Niang (1997), l'accent secondaire tombe sur la syllabe la plus lourde après celle qui porte l'accent primaire sauf lorsqu'il y a conflit (clash), c'est-à-dire lorsque le mot comporte deux syllabes de même poids. Dans ce cas, l'accent primaire frappe la syllabe qui se trouve la plus à gauche du mot et l'accent secondaire tombe sur la syllabe suivante.

Un autre cas de conflit est décrit lorsqu'un mot comporte une syllabe plus lourde que CVC : la première porte l'accent primaire et CVC est alors considérée comme monomoraïque ne pouvant donc recevoir l'accent secondaire. La même observation est faite lorsque le mot est à structure initiale CVC frappée par l'accent primaire.



Wiltshire (2006) souligne que cette contrainte pesant sur la structure CVC tantôt comme syllabe lourde, tantôt considérée comme légère, pose un problème de prédictibilité d'autant plus que quelques mots pulaar présentent un accent secondaire tombant sur la structure CVC d'un mot lorsqu'une syllabe plus lourde de ce mot est frappée par l'accent primaire.

### II.2.1.5. Principales caractéristiques du système nominal

La classification nominale est attestée dans différentes familles de langues dans le monde. Au sein de la famille niger-congo elle est attestée dans différentes branches (Atlantique, Bantou, etc...). L'origine du système est, à l'heure actuelle, inconnue même si le processus de grammaticalisation est lui connu. Il a pu disparaître (complètement ou en laissant des traces) dans certaines langues niger-congo mais dans d'autres langues il est resté intact « dans toute sa richesse » (Williamson et Blench, 2004 : 23), comme dans le cas du fulfulde de Nokara, où chaque substantif appartient à une des 21 classes nominales : *ndu, nde, ndi, ηgal, ηga, ηgol, ηgo, ηgu, ηgel, ηge, mba, ki, ko, ka, kol, koy, dām, dē, dī, bē, o*. Le locuteur fulfulde doit donc connaître la classe de chaque nom pour réaliser l'accord correctement. Par exemple, la classe « *ηge* » est celle de la vache, du soleil et du feu, alors que le mot « village » en fulfulde appartient à la classe *ngo* et le mot « terre » appartient à la classe *ndi*.

Exemples :

*nagge ηge* [nagge ηge] 'cette vache'

*naange ηge* [na:ηge ηge] 'ce soleil'

*yiite ηge* [ji:te ηge] 'ce feu'

mais :

*wuro ngo* [wuro ngo] 'ce village'

*leydi ndi* [lejdi ndi] 'cette terre/ ce pays'

Les linguistes qui se sont penchés sur la motivation dans la classification nominale, notamment pour les langues niger-congo, ont des opinions divergentes : certains comme Breedveld (1995) et Corbett (1991) pensent que la classification nominale se base sur le sémantisme des noms classés, alors que d'autres linguistes défendent l'idée selon laquelle la classification nominale se base non pas sur le sémantisme des noms mais plutôt sur une coïncidence phonétique car les mots d'emprunt sont intégrés dans la langue en fonction de la similarité phonétique de leur dernière syllabe avec le classificateur nominal choisi. Parmi les chercheurs qui soutiennent la deuxième idée, on trouve Klingenberg (1941 cité par Breedveld, 1995 : 64).

Les exemples suivants illustrent la difficulté rencontrée pour expliquer la motivation des classificateurs nominaux en fulfulde (voir Breedveld, 1995 pour une analyse morphophonologique et sémantique détaillée des classes nominales du fulfulde parlé au Macina, centre du Mali).

Exemples : *ɲgari ndi* [ɲga:ri ndi] ‘ce taureau’

*njamndi ndi* [ɲjamndi ndi] ‘ce fer’

Dans les exemples ci-dessus on devrait s’attendre, si la classification nominale était basée sur une relation d’appartenance à l’espèce « bœuf », à ce que le taureau soit dans la même classe nominale que la vache, à savoir la classe *ɲge*. Cependant, la classification de « taureau » se base sur un attribut de cet animal (sa force) plutôt que sa parenté génétique étroite avec la femelle de l’espèce dont il est le mâle. Notons que dans la classe *ndi* se retrouvent les mâles de plusieurs animaux (bélier, bouc, etc...) qui se distinguent des femelles de leur espèce par leur force. La classification de tels animaux dans la même catégorie que le fer trouve donc son sens sous l’angle de la force, c’est-à-dire un autre classement sémantique que celui de l’espèce.

Autres exemples :

Dans la classe *ndu* figurent le chien et l’ongle :

*rawaandu ndu* [rawa:ndu ndu] ‘ce chien’

*fedeendu ndu* [fedeendu ndu] ‘cet ongle’

Dans la classe *ɲgal* se trouve la langue et le fagot :

*dɛmɲgal ɲgal* [dɛmɲgal ɲgal] ‘cette langue’

*dimɲgal ɲgal* [dimɲgal ɲgal] ‘cette charge portée par un animal’

Dans la classe *ɲga* se trouvent l’éléphant et la chèvre :

*ɲiiwa ɲga* [ɲi:wa ɲga] ‘cet éléphant’

*mbeewa ɲga* [mbe:wa ɲga] ‘cette chèvre’

Les classes *ɲgel* et *koy* marquent le diminutif respectivement au singulier et au pluriel, par exemple :

*cukalel ɲgel* [cukalel ɲgel] ‘ce petit enfant’

*cukaloy koy* [cukaloj koj] ‘ces petits enfants’

La classe *dām* renferme principalement les noms de liquides. Exemples :

*ndiyam dām* [ndijam dām] ‘cette eau’

*kosam dām* [kosam dām] ‘ce lait’

La classe *ηgol* inclut les noms qui dénotent la longueur. Par exemple :

*laawol ηgol* [la:wol ηgol] ‘cette route, ce chemin’

*ɓoggol ηgol* [ɓoggol ηgol] ‘cette corde’

La classe *o* est celle des humains. Elle accueille aussi les noms des inventions de l’Homme. Exemples :

*neddō o* [neddō o] ‘cette personne’

*telfon o* [telfon o] ‘ce téléphone’

## II.2.2. Le bambara

Le bambara, connu également sous l’autonyme *bamanankan*, est la langue des Bambara. Elle appartient à la macro-famille des langues niger-congo, branche Mandé, groupe manding.

### II.2.2.1. Consonnes

Le bambara compte 29 consonnes dont 8 plosives orales : /p/, /b/, /t/, /d/, /c/, /ɟ/, /k/, /g/, 8 plosives prénasalisées correspondant aux lieux des plosives orales, 4 nasales /m/, /n/, /ɲ/ /ŋ/, 3 fricatives orales : /f/, /s/, /h/, 2 fricatives prénasalisées, une latérale : /l/, une vibrante : /r/, 2 semi-voyelles /w/ et /j/ (cf. table II.4 adaptée de Bailleul, 2000 : 2 et de MAPE, 1983 : 362-363).

Table II.4. Système consonantique du bambara

	Labial	Labio-dental	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Glottal
Plosif	Oral	p	t	c	k	
		b	d	ɟ	g	
	Prenasal	mp	nt	nc	ŋk	
		mb	nd	ɟɟ	ŋg	
Nasal	m		n	ɲ	ŋ	
Fricatif	Oral	f	s			h
	Prenasal		nf	ns		
Latéral			l			
Vibrant			r			
Approximant				j	w	

Nous avons décidé de garder les pré-nasales dans la table des consonnes bambara mais nous notons qu'il existe une forte variation inter-dialectale quant à leur présence et fréquence d'occurrences (MAPE, 1983). Certaines variétés dialectales comme celle du Baninko (Togola, 1984) ont conservé plus les pré-nasales que, par exemple, la variété bambara parlée à Bamako. Nous reviendrons sur cette question lorsque les systèmes phonologiques des deux langues (fulfulde et bambara) seront comparés.

### II.2.2.2. Voyelles

Le bambara compte 7 voyelles de base et 7 élaborées (quantité et nasalité). Les voyelles orales s'opposent aux voyelles nasales (cf. table II.5). Exemples :

ba [bá] 'fleuve' vs. ban [bâ<sup>8</sup>] 'fin'  
 se [sé] 'arrivé' vs. sen [sĕ] 'pied'  
 (Green, 2010 : 25)

Selon Creissels (1989 : 91), la forme sous-jacente /VN/ suit les règles suivantes pour donner la forme de surface :

- 1) Assimilation du trait [+nasal] par les voyelles immédiatement suivies d'une consonne nasale appartenant à la même syllabe.
- 2) Effacement des consonnes nasales succédant à une voyelle nasale appartenant à la même syllabe.

Une instabilité des voyelles nasales est relevée par Dumestre (2003 : 20). Par exemple *dilan* [dílā] 'lit' devient *díla* [díla] dans la même variété de bambara.

Quant aux voyelles longues, elles sont également phonologiques en bambara comme illustré dans les exemples suivants :

ba [bá] 'fleuve' vs. baa [bá:] 'mère'  
 bara [bara] 'calebasse' vs. baara [ba:ra] 'travail'  
 (Green, 2010 : 23)

Concernant la fréquence de ces voyelles, Dumestre (2003 : 18) note qu'elles sont peu fréquentes.

---

<sup>8</sup> Lorsque deux diacritiques doivent être placés sur un son, pour rendre lisible les symboles, nous plaçons un en dessous et l'autre en dessus du symbole. Par exemple, ici, la nasalité est placée en dessous et le ton en dessus.

Table II.5. Système vocalique du bambara

	Antérieure	Centrale	Postérieure
Fermée	i i: ī		u u: ũ
Mi-fermée	e e: ē		o o: õ
Mi-ouverte	ɛ ɛ: ě		ɔ ɔ: ǔ
Ouverte		a a: ǣ	

### II.2.2.3. Structures syllabiques

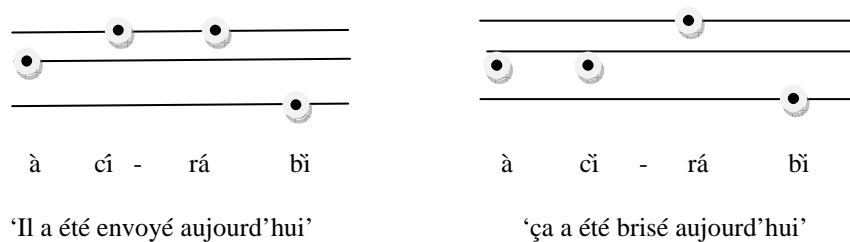
Le bambara est très clairement une langue à structure CV majoritaire. Cependant, des études en synchronie, tout à fait récentes, attestent l'émergence de séquences de consonnes en position pré-vocalique suite à la chute d'une voyelle par syncope (Davis et Baertsch, 2008 ; Green, 2010), créant ainsi des syllabes à attaque complexe (CCV) comme le montre l'exemple ci-dessous :

duloki [dùlɔki] → dlɔki [dlɔki] 'boubou'  
(Green, 2010 : 57)

### II.2.2.4. Éléments de tonologie du bambara

Le bambara est une langue tonale (Creissels, 1992 ; Dumestre, 2003). L'opposition tonale dans cette langue est de type binaire - Haut *versus* Bas - comme illustré ci-dessous (Creissels, 1992 : 9). La langue connaît également des tons modulés (Haut-Bas, Bas-Haut).

Figure II.1. Opposition tonale binaire en bambara (d'après Creissels, 1992)



### II.2.3. Fulfulde et bambara : comparaison des systèmes phonologiques

Sur le plan consonantique, les systèmes phonologiques des 2 langues présentent certaines différences. Dans la table II.6 ci-dessous les consonnes contenues dans les cellules non-grisées sont spécifiques à l'un ou à l'autre des deux systèmes phonologiques. Les 3 implosives et l'occlusive glottale sont attestées uniquement en fulfulde. Les plosives non voisées prénasalisées et les fricatives prénasalisées sont

attestées uniquement en bambara. Concernant les prénasales deux remarques peuvent être formulées à propos de : (1) leur distribution dans les unités lexicales et (2) leur fréquence d'occurrences dans les deux langues. Pour le premier point, en bambara, les prénasales apparaissent exclusivement à l'initiale des mots tandis qu'en fulfulde, elles apparaissent à l'initiale et en position intervocalique dans les mots. Concernant le second point, en fulfulde, les prénasales sont très fréquentes dans le lexique adulte où elles apparaissent notamment à l'initiale des noms et des verbes (entrant ainsi dans les règles d'alternance consonantique) et dans les classes nominales. En bambara, les prénasales sont peu fréquentes et ne sont attestées qu'à l'initiale de quelques noms désignant certains végétaux et petits animaux.

Table II.6 : Différences entre systèmes consonantiques fulfulde et bambara.  
En gris, les consonnes communes aux deux langues.

		Labial	Labio-dental	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Glottal
Plosif	Oral	p		t	c	k	ʔ
		b		d	ɟ	g	
Nasal	Prenasal	mp		nt	nc	nk	
		mb		nd	ɲɟ	ŋg	
		m		n	ɲ	ŋ	
Implusif		ɓ		ɗ	f		
Fricatif	Oral		f	s			h
	Prenasal		nf	ns			
Latéral				l			
Vibrant				r			
Approximant					j	w	

D'autres particularités du fulfulde concernent le système d'alternance consonantique à l'initiale des substantifs et des verbaux et la gémination consonantique contrastive, phénomène absent en bambara.

Le système vocalique de base du fulfulde compte 5 timbres, en bambara 7, le bambara comportant des voyelles moyennes ouvertes absentes en fulfulde. A propos des qualités vocaliques phonologiques, la longueur vocalique est attestée dans les

deux systèmes linguistiques, mais la nasalité vocalique n'est présente qu'en bambara.

Nous avons également vu que le fulfulde est une langue accentuelle. Le bambara, à l'inverse, est une langue tonale qui oppose deux niveaux de hauteur : haut et bas. En plus des tons haut et bas, le bambara connaît également des tons modulés : haut-bas et bas-haut. Enfin, nous avons noté la présence des classes nominales en fulfulde tandis que le bambara n'est pas une langue à classes nominales.

Les aspects (socio)linguistiques et les éléments de phonologie présentés dans ce chapitre ont guidé pour cette étude le choix des langues et la sélection des participants (cf. Chapitre suivant Méthodologie) et seront repris en détail dans le *Chapitre VI : Discussion et perspectives*.